



## DL Software change de mains

*Paris, le 24 avril 2017 - Le 22 février 2017, DL Software, éditeur de logiciels métiers destinés aux petites et moyennes entreprises, est entrée en négociation exclusive en vue de la cession du contrôle de l'entreprise au profit des fonds gérés par 21 Centrale Partners. La société a réalisé en 2016, un chiffre d'affaires de 48,94 M€, contre 51,4 M€ en 2015, soit un recul de -4,8%. Son résultat courant progresse de +28,9%, à 7 M€. Lundi dernier, l'accord a officiellement été signé.*

Dans le cadre de cette opération, Amundi PEF interviendrait, aux côtés des fonds de 21 Centrale Partners en qualité d'investisseur minoritaire. L'opération consiste en l'acquisition, par un véhicule contrôlé par 21 Centrale Partners, de la majorité du capital et des droits de vote de DL Invest et Phoenix, ces deux sociétés détenant directement et indirectement environ 84% du capital de DL Software. Les actionnaires fondateurs de DL Software et les principaux membres de l'équipe de direction investissent au capital du véhicule contrôlé par 21 Centrale Partners par voie de cession et d'apport en nature d'une partie de leurs titres Phoenix et DL Invest, ce qui leur confèrera une participation minoritaire. La signature de ces protocoles d'accord intervient après la formulation d'un avis positif des institutions représentatives du personnel du groupe DL Software et l'obtention de l'autorisation de l'Autorité de la concurrence portant sur l'opération susvisée.

Pour rappel, l'opération sera réalisée sur la base d'un prix de 22,06 € par action DL Software, valorisant l'entreprise à plus de 107 M€, soit plus de 2 fois son chiffre d'affaires et plus de 15 fois son résultat courant avant impôts. A l'issue des opérations d'acquisition et d'apport, DL Invest déposera une offre publique d'achat simplifiée portant sur les titres de DL Software non détenus par lui, laquelle sera suivie de la mise en œuvre d'une procédure de

retrait obligatoire le cas échéant. Le cabinet [Bellot Mullenbach & Associés](#), a été désigné en qualité d'expert indépendant par DL Software dans ce cadre, à l'effet de délivrer une attestation sur le caractère équitable du prix offert dans le cadre de l'offre, y compris dans la perspective d'un retrait obligatoire.

Le prix d'acquisition susvisé de 22,06 € par action DL Software sera assorti d'un complément de prix de 1 € par action au bénéfice de l'ensemble des actionnaires de DL Software (incluant les actionnaires ayant apporté leurs titres à l'offre publique d'achat simplifiée dans certaines conditions), dans le cas où l'initiateur de l'offre serait en mesure de mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire à l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée<sup>1</sup>. Le prix d'acquisition représente une prime de 7,7% sur le cours de clôture au 21 février 2017 (12,6% avec le complément de prix de 1 €) et une prime de 23,1% sur le cours moyen 3 mois pondéré des volumes (28,7% avec le complément de prix de 1 €).

**Calendrier de l'opération** : Le transfert effectif de la majorité du capital et des droits de vote de DL Invest et Phoenix (ces deux sociétés détenant directement et indirectement environ 84% du capital de DL Software) est programmé le 18 mai prochain. Le projet d'Offre Publique d'Achat Simplifiée portant sur les titres DL Software non détenus par DL Invest devrait être déposé dans le courant du mois de juin 2017. ▀